

Bulletin du FMI

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le FMI va lancer des fonds fiduciaires pour appuyer l'assistance technique

Bulletin du FMI en ligne
29 septembre 2008

- La demande croissante d'assistance technique du FMI nécessite une approche nouvelle
- Les fonds fiduciaires spécialisés permettront aux donateurs de choisir dans le “menu” de l'assistance
- Le but est de faciliter la coordination des donateurs et d'éviter les doubles emplois

Le FMI prévoit de lancer une série de fonds fiduciaires pour orienter son assistance technique vers des questions spécifiques. La démarche des fonds fiduciaires spécialisés, fondée sur l'idée de menu, vise à compléter les ressources du FMI déjà affectées à l'assistance technique.

La demande d'assistance technique du FMI augmente continuellement, surtout celle des pays à revenu faible et intermédiaire (tranche inférieure) qui cherchent à édifier les institutions et la capacité nécessaires pour mettre en place des politiques favorables à la croissance. Pour satisfaire cet accroissement de la demande et mieux coordonner l'assistance, le FMI cherche à renforcer ses partenariats avec les donateurs en les impliquant sur une base plus large, dans une perspective à plus long terme et plus stratégique.

Divers points d'entrée

L'idée consiste à regrouper les ressources des donateurs dans des fonds fiduciaires à donateurs multiples qui complèteraient les ressources du FMI consacrées à l'assistance, tout en mobilisant ses compétences et son expérience. Le modèle de financement devrait fonctionner par région et par sujet spécialisé, offrant aux donateurs divers points d'entrée en fonction de leurs priorités. Complétant les [centres régionaux d'assistance technique](#) du FMI, les fonds fiduciaires spécialisés offriront une couverture géographique globale et un champ d'action spécialisé.

Ces fonds, appuyés par un programme de recherche, visent à se situer à l'avant-garde des meilleures pratiques internationales dans l'apport d'assistance, en traitant les questions particulièrement pointues ou dans le cadre de leur spécialité. Les fonds créeraient des synergies avec le travail des centres régionaux du FMI, qui se concentrent sur la mise en œuvre concrète sur place des conseils donnés.

Avantages comparatifs

Les fonds fiduciaires proposés présentent plusieurs avantages par rapport aux formes traditionnelles d'assistance. Pour les pays bénéficiaires, ils augmentent la portée des projets et

les ressources disponibles pour le renforcement des capacités. Ils facilitent la coordination entre les donateurs et les fournisseurs d'assistance, comme le demande la [Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide](#) de 2005, et évitent ainsi les doubles emplois coûteux.

Ils offrent ainsi aux donateurs un menu de sujets sur lesquels ils peuvent intervenir en fonction de leur stratégie et de leurs priorités en matière de développement, tout en utilisant l'expertise technique et le dispositif existant du FMI pour la fourniture et le suivi de l'assistance. Pour le FMI, les fonds fiduciaires permettent une action collective sur les questions d'intérêt commun et démultiplient ses ressources dans les domaines stratégiques prioritaires.

Un élément essentiel de la réussite de ces fonds est leur structure de gouvernance, édifée sur le modèle réussi des sous-comptes multidonateurs du FMI, et leur intégration dans les autres activités du FMI. Le dispositif suivant est envisagé:

- Chaque fonds fiduciaire serait guidé par un **comité de pilotage**, composé de représentants des donateurs et de membres des services du FMI. Si nécessaire, les institutions et fournisseurs d'assistance internationaux et régionaux dans le domaine en question pourraient être invités à participer à titre d'observateurs. Le comité de pilotage donnerait une orientation stratégique et contribuerait à la définition des politiques et des priorités, y compris l'examen et l'approbation d'un plan de travail annuel. Il servirait aussi de lieu de dialogue aux donateurs pour la coordination de l'assistance et l'échange d'informations.
- Pour compléter cette démarche directive, il y aurait, à partir de la base, une identification des besoins d'assistance et une définition des priorités. Dans la préparation des **Notes de stratégie régionale**, les départements géographiques du FMI consultent les autorités des pays pour intégrer leur programme de réformes dans les politiques et les priorités de l'institution en matière de surveillance. Ce processus fournit des contrepois qui garantissent que l'assistance du FMI reste pertinente et centrée sur ses compétences de base, tout en prenant en compte l'évolution de la région. L'intégration qui en résultera dans les activités de surveillance et de prêt du FMI devrait intensifier l'apport de son assistance.

Sujets des fonds fiduciaires

Les services du FMI ont commencé à discuter avec les donateurs sur une gamme de fonds fiduciaires spécialisés. Les travaux sont particulièrement avancés dans la préparation d'un fonds fiduciaire consacré à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce fonds devrait être opérationnel en mai 2009 et un menu complet de sujets est prévu pour les prochaines années. Les thèmes éventuels sont les suivants:

- **Les activités de blanchiment d'argent**, qui peuvent provoquer de graves distorsions macroéconomiques. L'assistance du FMI appuierait l'élaboration d'un système solide de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, élément nécessaire pour que le pays soit totalement intégré dans le système financier mondial.
- **Les États fragiles**, qui souvent ne peuvent pas mobiliser un soutien international suffisant pendant les premières étapes critiques de leurs réformes. L'assistance et les conseils du FMI

peuvent aider ces pays à absorber parallèlement l'assistance des autres donateurs et fournisseurs d'aide.

- **La fourniture de données**, qui est insuffisante dans beaucoup de pays à faible revenu et empêche les analyses macroéconomiques et financières solides nécessaires à la prise de décision. L'assistance dans le domaine des normes générales de diffusion des données et de la stratégie nationale pour le développement des statistiques dans le cadre du fonds fiduciaire aiderait les pays à améliorer la qualité des statistiques économiques, financières et socio-démographiques essentielles et à progresser vers la transparence des données macroéconomiques.

- **La gestion des finances publiques**, qui est un élément essentiel de la bonne gouvernance et de l'utilisation efficace et efficiente des ressources nationales et extérieures. L'assistance du FMI aiderait les pays à élaborer et appliquer des politiques fiscales et budgétaires saines, ainsi qu'à gérer et suivre les dépenses publiques. Le progrès dans ces domaines diminuerait également les risques fiduciaires liés au soutien budgétaire direct.

- **La gestion des richesses en ressources naturelles**. Les recettes abondantes et volatiles tirées de l'extraction des ressources naturelles posent des problèmes importants aux pays riches en ressources qui font face aux besoins de leur développement. En se concentrant sur les régimes budgétaires, les questions macroéconomiques, la gestion des actifs et des passifs et celle des fonds souverains, l'assistance du FMI aiderait à instituer une gestion prudente des finances publiques et du bilan de l'État, ce qui renforcerait également l'[Initiative pour la transparence des industries extractives](#).

- **La viabilité de la dette et la gestion de la dette et des actifs publics**. Comme les initiatives internationales d'allègement de la dette rétablissent la viabilité dans beaucoup de pays à faible revenu, il faut mettre en place une stratégie et une analyse des risques appropriées pour empêcher le retour à une trajectoire intenable. Les donateurs, les fournisseurs d'assistance et les autorités nationales ont demandé une démarche coordonnée pour le renforcement des capacités dans la gestion de la dette. L'assistance du FMI, qui aide aussi les pays à faire le lien entre gestion de la dette et réformes de la gestion des finances publiques, devrait jouer un rôle central dans cette tâche.

- **La stabilité et le développement du secteur financier**. Les faiblesses des systèmes et des politiques en matière financière peuvent avoir un effet catastrophique sur la stabilité macroéconomique. L'assistance du FMI, ciblée sur les pays à faible revenu, aiderait à renforcer les cadres réglementaires, juridiques et monétaires et l'infrastructure des marchés, ainsi qu'à analyser les liens macrofinanciers.

Si vous souhaitez réagir à cet article, écrivez à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru dans *IMF Survey magazine*: www.imf.org/imfsurvey